

# Les Échos de nos Villages

le bulletin officiel de la commune de Tremblay-les-Villages [Eure-et-Loir]

EDITO

N° 6  
Juin 2016



## Sommaire

- P. 2 - Les actus de notre commune / Sorties-Événements
- P. 4 - Atelier 28, décorateur de la fenêtre
- P. 5 - Inauguration du Centre de Secours
- P. 6 à 8 - Le budget 2016
- P. 9 à 11 - L'actualité des syndicats
- P. 12 et 13 - Agglo du Pays de Dreux : bilan 2015
- P. 14 - O Phytos : ce qui nous attend en 2017
- P. 15 - Les tarifs communaux
- P. 16 et 17 - Les démarches administratives et d'urbanisme
- P. 18 - La libération de l'Eure-et-Loir et la bataille de Tremblay / Pêche à Chêne-Chenu
- P. 19 - Théâtre à Tremblay
- P.20 - État civil / Agenda

Les Échos de nos Villages, une publication de la commune de Tremblay-les-Villages [28] 7 rue du Docteur Taugourdeau 28170 Tremblay-les-Villages

Directrice de la Publication : Nathalie Gandon

Rédaction/Conception : Comité Communication Photos : Mairie de Tremblay ; freepik.com ; mentions spéciales

Impression : XXXXX (XXXX - 02 37 31 08 00)

Imprimé en 1 200 exemplaires

Date de parution : Juin 2016

Dans un monde à l'actualité plus qu'agitée, nous avons bien du mal, nous, simples citoyens, à faire la part des choses devant les vagues d'informations avec des images toujours au plus près de l'action, des réseaux sociaux de plus en plus actifs...

Une information nous concerne de près : la baisse des dotations de l'Etat. Notre commune, comme toutes les communes, en est directement impactée. Entre 2015 et 2017, les concours financiers de l'Etat aux collectivités locales baisseront au total de 11 milliards d'euros. Notre département perdra 6 millions de dotations cette année et 20 millions sur les trois prochaines années. Pour Tremblay-les-Villages, c'est une perte nette de 61 583 €.

Néanmoins, notre devoir est de poursuivre notre chemin avec optimisme et conviction. C'est ce que nous essayons d'impulser avec l'équipe municipale qui m'entoure. Et je peux vous assurer que nous faisons de notre mieux avec les moyens qui sont les nôtres.

Je voudrais remercier de fond du cœur notre équipe municipale pour l'esprit qui prévaut, cette solidarité, cette écoute entre nous, et en direction des habitants.

Compte tenu de nos difficultés passées, nous avons été contraints de revoir l'organisation des services de la mairie. Les agents partis à la retraite n'ont pas été remplacés. Le temps de travail a par ailleurs été réduit pour l'agent d'entretien des locaux. C'était là, un passage obligé pour réduire nos dépenses de fonctionnement et rétablir la situation financière de la commune.

Dès cette année, nous allons revenir à l'équilibre concernant notre budget, avec même réaliser un excédent de fonctionnement.

Ainsi, nous n'augmenterons pas la fiscalité en 2016 (aujourd'hui dans la moyenne départementale). Il n'en sera pas de même pour le budget annexe de l'eau, plus difficile à équilibrer (mais là, nous sommes en de ça de la moyenne départementale).

Pour générer des économies, nous avons fait le choix de nouvelles pratiques. C'est ainsi qu'un groupement de commandes avec l'Agglo du Pays de Dreux nous permet de nous fournir en électricité et en matériel de bureau. Avec le groupement Approlys et le département, nous achetons le gaz. Pendant les nuits d'été, nous avons coupé l'éclairage public. Et partout où cela est possible, nous privilégions les économies qui se doublent souvent de gestes citoyens.

La signature d'un bail emphytéotique avec l'Habitat Drouais pour l'ancien logement de la Poste et la maison de la rue de la Cave, à Écublé, nous permettra de faire rénover ces logements pour les louer.

La période difficile que nous avons traversée m'a démontré qu'il était important de communiquer. En septembre dernier, nous avons inauguré le site internet de la commune. Un flyer trimestriel est édité pour présenter les événements et les rendez-vous des associations.

Au chapitre urbanisme, nous avons été retenu pour l'étude d'aménagement du cœur de village de Tremblay. Et puis, nous voulons poursuivre et conclure notre PLU qui viendra s'emboîter dans le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'Agglo du Pays de Dreux.

Vous le savez sans doute, nous déplorons la fermeture de l'agence du Crédit Agricole. J'ai demandé aux responsables du Crédit agricole de mettre en place un service pour nos aînés et les personnes qui ne peuvent pas se déplacer : en se rendant chez notre boulanger, les clients de la banque peuvent retirer jusqu'à 100 € par jour et, sur rendez-vous, un conseiller clientèle se déplace à domicile.

Sachez que l'une de nos préoccupations est le maintien d'un dispositif médical de qualité sur la commune. L'objectif est d'accueillir un ou deux nouveaux médecins, voire des spécialistes, dans le cabinet médical. Si demain, nous n'avons plus de médecin, nous perdrons également la pharmacie, et les autres commerces seront fragilisés. C'est autant le maintien des personnes âgées à domicile que la vie du village qui sont en jeu.

### Je crois comme vous, en l'avenir de notre belle commune.

Elle a tant d'atouts. Ce n'est pas un hasard si depuis dix ans, elle connaît une forte hausse démographique. Entre Chartres et Dreux, notre territoire est attractif, avec un foncier qui reste abordable, des commerces, des services, des équipements et une école qui accueille 380 enfants. Nous avons la chance d'avoir le bassin d'entreprises dans la Vallée du Saule et à Tremblay, qui totalise 300 emplois. Et comment ne pas être fiers de nos 30 associations qui font vivre Tremblay, à travers la fête de la musique, le marché de Noël, les videgreniers, le spectacle de danse, etc.

Vous l'avez compris et vous le vivez chaque jour, Tremblay est sur le chemin du redressement aux prix d'efforts sans précédents sur notre fonctionnement, mais aussi d'une fiscalité qui est devenue plus lourde, j'en suis consciente.

**Christelle Minard**  
Maire de Tremblay-les-Villages



### POINTS SUR LES TRAVAUX 2015 en cours et terminés et les projets de travaux 2016

#### À VILLETTE-LES-BOIS

Les travaux de renforcement du réseau d'eau sont terminés et réceptionnés.

#### SAINT-CHÉRON-DES-CHAMPS

Les travaux à Saint-Chéron sont terminés, marquages compris. Il faut rappeler que ces travaux ont fait l'objet d'une concertation avec les riverains de la commune et que le projet initial a été modifié. Aussi, on constate que les chicanes ne sont pas assez serrées pour diminuer suffisamment la vitesse des automobilistes.



L'espace entre les deux chicanes est de 4,50m ce qui permet aux voitures, quand il n'y a personne en face, de se mettre au milieu sans ralentir. Afin de tenter de diminuer la vitesse, des places de parking derrière les chicanes seront implantées et marquées ce qui permettra de diminuer la visibilité et d'obliger les voitures à ralentir. De plus, ces places semblent nécessaires pour faciliter l'accès à la Mairie annexe de Saint-Chéron des Champs.

#### B ILHEUX

Les travaux de la rue de la Goletterie sont terminés et réceptionnés pour la première tranche 2015. Des petites corrections ont été demandées à l'entreprise (bouchage des nids de poules, goudron autour du rond-point, calcaire devant les boîtes aux lettres, etc.).

Il a été budgété pour 2016 la deuxième partie des bordures de cette rue.



#### NEUVILLE-LA-MARE

Les travaux rue Saint-Lhomer ont également été réceptionnés le 1er avril dernier. La commune a pris la décision de mettre en place un sens unique dans cette rue étant donné sa faible largeur pour des questions réglementaires et de sécurité. Il est de ce fait prévu que la rue de l'Aubépine soit réservée aux riverains. Pour l'année 2016, il est prévu de terminer la rue St Lhomer en réalisant la réfection de la chaussée en enrobé.



#### LES AUTRES TRAVAUX EN 2016

Pour les autres travaux d'investissement supplémentaires de l'année 2016, il a été voté au budget 2016 :

→ un muret de soutènement rue du Jardin Rond, un talus sur le domaine communal menaçant de s'effondrer

→ la réparation du mur de la mare de Chêne-Chenu,

→ la réparation de la poutre centrale de l'église de Theuvy qui menace de tomber,

→ le changement des deux portes

du club housse qui ont été fracturées,

→ le changement de 30 compteurs d'eau en limite de propriété et le renforcement de la canalisation d'eau route d'Achères jusqu'à l'Atelier 28.

Nous avons prévu de renouveler en 2016 du petit matériel et outillage pour l'entretien des espaces verts et des locaux.

Une réparation de la canalisation d'eau qui alimente le cimetière doit être effectuée cette année aussi.

#### 👉 Concert du 1er Mai



#### Première pierre à l'édifice

Un concert de musique a été donné le dimanche 1er Mai dans l'église de Tremblay-les-Villages afin de collecter des fonds pour entretenir et restaurer nos églises. C'était une première ! Une quarantaine de personnes étaient présentes et ont pu apprécier ce concert de musique très varié.

Dans la continuité, le samedi 7 mai, la commune a signé une convention avec la Fondation du patrimoine. La souscription auprès des habitants et des entreprises est ouverte. Les habitants, amis peuvent faire un don à la fondation du patrimoine déductible des impôts à hauteur de 66%. Une urne a été déposée à l'accueil de la mairie. Vous pouvez aussi souscrire directement sur internet. La fondation viendra abonder les dons et permettra d'aider la commune à restaurer une partie de l'église de Theuvy-Achères.

C'est une première action de restauration. Nous devons prioriser les urgences dans les différents travaux de nos églises. Nous essaierons d'inscrire régulièrement des travaux d'entretien de nos églises afin de préserver notre patrimoine. Nous vous remercions de votre générosité et de votre soutien dans notre action.

#### 👉 Cérémonies du 8 Mai



Commémoration de l'armistice de la guerre 1939/1945 à Chêne-chenu et à Tremblay Les Villages :

La commémoration de l'armistice de Chêne-chenu a été suivie par l'inauguration de la placette Marchwicki Wladislaw, en l'honneur de

cet habitant de Chêne-chenu qui a légué tous ces biens à la commune de Chêne-chenu.

Les pompiers de la commune ont participé à la commémoration de l'armistice de la guerre 1939/1945 à Tremblay-les-villages

#### 👉 La biblio a flashé



L'animation à la bibliothèque organisée par des bénévoles de Tremblay-les-Villages le 30 avril sur le thème de la photo et du muguet, a réuni une quinzaine d'enfants de la commune.

Ils sont tous repartis ravis avec leurs créations originales et les yeux pétillants de bonheur et de fierté

#### 👉 Rencontre avec Olivier Marleix



Le XXXXX dernier, Olivier Marleix, député d'Eure-et-Loir, est venu à la rencontre des habitants de la commune pour présenter ses différentes actions et échanger sur les sujets de préoccupation de la commune.

### LE PRINTEMPS = POLLEN = ABEILLES

Un besoin naturel des abeilles, c'est d'essaimer: cela permet de former une nouvelle colonie et ainsi de se reproduire. Au début de son installation, cet essaim n'est pas agressif mais, au fil du temps, il va vouloir protéger son installation et deviendra agressif, voire dangereux, d'autant plus, s'il est à proximité de votre lieu de vie.

Si vous observez un essaim d'abeilles, le plus simple est de se tourner vers un apiculteur passionné: contactez Bertrand Courtois au 06 12 56 55 86.

Profitez bien des rayons de soleil sans craintes de piques!!!



# ATELIERS 28, DÉCORATEUR DE LA FENÊTRE



## QUELQUES CHIFFRES

Le site de Tremblay-les-Villages s'étend sur 7 hectares.

Les bâtiments représentent une superficie de 18 000m<sup>2</sup>

85 salariés dont 75 à Tremblay

Cette entreprise a vu le jour en 1974 à Tremblay-les-Villages par F Le Manchec. À cette époque, la société commercialise uniquement des tringles à rideaux en bois. En 1980, de nouvelles gammes alliant le bois et le laiton apparaissent. A partir de 1992, Atelier 28 prend une dimension internationale, la société lance sur le marché la première gamme de barres à rideaux forgé. En 1999, Ateliers 28 est rachetée par le groupe américain Newell Rubbermaid, puis en 2007, la société est rachetée par le groupe sino-hollandais Pacific International.

Début 2016, Ateliers 28 est reprise par trois investisseurs, M. Durand-Smet, M. Gaschignard et un fonds d'investissement.

Aujourd'hui, Ateliers 28, emploie 85 personnes dont 75 à Tremblay-les-Villages et des commerciaux répartis dans

toute la France. C'est un site principalement de logistique, d'assemblage pour des kits complets avec comme produit, des décors intérieurs de fenêtres, des barres de rideaux, des stores, des embrasses et accessoires.

Les principaux clients sont des grandes chaînes de magasins de distribution et de décoration. Actuellement, la société ne vend qu'en France à l'exception de quelques magasins.

Les repreneurs ont pour objectif de stabiliser la société, puis reconquérir des positions perdues en France et enfin se développer en Europe avec des produits innovants.

Actuellement en France, la société est numéro 2 dans son domaine.



# LE CENTRE DE SECOURS

position, je dirais stratégique, entre Chartres et Dreux, à proximité de la RN 154. D'où l'importance d'avoir doté nos pompiers d'un centre opérationnel avec des moyens adaptés.

Notre défi et celui de notre chef de Centre, Cyrille Hébert, dont je salue l'engagement sans faille, va désormais

**Le centre d'intervention de Tremblay-les-Villages a été inauguré le vendredi 8 avril 2016, en présence d'Albéric de Montgolfier, Sénateur-Président du Conseil départemental, d'Olivier Marleix, Député d'Eure-et-Loir, du Colonel Gouy, de Sous-Préfet de Dreux, de Cyrille Hébert, chef de Centre, des pompiers, des maires des communes du canton et les élus de la commune**

C'était un grand jour pour Tremblay et ses pompiers. Les travaux de ce centre sont bien sûr achevés depuis quelques mois et mis en service. Mais il manquait quelque chose. Ce quelque chose, c'était cette inauguration, ce baptême du feu, une expression qui semble coller aux circonstances.

Cette inauguration était organisée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Eure-et-Loir et le Conseil départemental en direction des pompiers et des élus.

Prochainement, le SDIS 28 et le centre de Secours de Tremblay-les-Villages organiseront une porte ouverte pour faire découvrir ce nouveau centre aux habitants.

C'était pour moi l'occasion d'adresser un immense merci au nom des élus de la commune et surtout des habitants pour la réalisation de ce centre de secours par le SDIS et le Conseil départemental d'Eure-et-Loir.

La commune a mis à disposition le terrain et le coût des travaux d'environ 500 000 € a été pris en charge par le SDIS 28.



Vous le savez, le 22 décembre 2010, un incendie a ravagé notre ancien centre qui se trouvait dans un hangar, proche de nos services techniques. Inutile de vous décrire les sentiments qui nous ont habités à ce moment-là, teintés de désespoir. Très vite, afin d'assurer une continuité du service à la population, le Département et le SDIS se sont mobilisés et un bâtiment modulaire a été monté.

Cette solution ne pouvait être que provisoire, et très vite les services du SDIS ont planché, en lien avec notre municipalité, sur la reconstruction d'un centre. Un terrain a été trouvé, et ce nouveau centre est sorti de terre. Il est parfaitement adapté au travail de nos pompiers. On l'a vu durant cette visite.

En termes de secours aux personnes, il était important que Tremblay dispose de cette structure performante. Tout comme au niveau départemental, les interventions sont en effet de plus en plus nombreuses : 129 l'an passé avec de nombreux feux de champs, comme un peu partout. Et puis, Tremblay a une

être de recruter de nouveaux volontaires. Notre centre ne compte en effet actuellement que 7 pompiers volontaires contre une quinzaine il y a encore peu de temps. Un équipement comme celui doit être de nature à rassurer des candidats au volontariat sur le rôle essentiel que jouent nos pompiers dans le secours aux personnes et la prévention des risques. La création d'une salle de formation au cœur de ce centre, est d'ailleurs la manifestation de cette ambition de mobiliser des volontaires. Je sais que 4 candidatures sont déjà annoncées.

Chez les pompiers, il est souvent mis en exergue cette phrase : « Le sacrifice de soi pour la vie de l'autre...c'est la plus belle des missions ». Gageons que ce nouveau centre sera source de vocation. Encore un grand merci au Conseil départemental et au SDIS d'avoir permis la continuité des missions de nos pompiers au service de tous.

A très bientôt, pour le rendez-vous avec les habitants lors d'une journée porte ouverte.

## LE BUDGET 2016

## LE BILAN 2015

## BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE : LE BILAN 2015

## EN FONCTIONNEMENT

Le montant total des dépenses réelles de fonctionnement du budget de la commune en 2015 est de **1 496 321€**. Entre 2014 et 2015, on constate ainsi une baisse de 257 524 € soit une **diminution de 15%**.

Des économies ont pu être réalisées sur l'ensemble de nos postes budgétaires par une gestion rigoureuse des deniers publics et une maîtrise des dépenses de personnel (diminution du nombre d'agents et contrats emplois aidés).

Le montant des recettes de fonctionnement s'élève à **1 949 062€**. L'effort que vous avez consenti avec la hausse de fiscalité de 15 % en 2015 (sauf sur la Taxe Foncière Bâtie) a permis à la commune de bénéficier de recettes de fiscalité supplémentaire de 81 058 € par rapport à 2014 pour combler le déficit constaté par la CRC\* et nous remettre rapidement à l'équilibre.

Malgré cela, **les recettes de fonctionnement sont en baisse de 9%** par rapport à l'année 2014 soit une diminution de 193 245 €. Cette diminution s'explique en partie par la forte subvention exceptionnelle (210 000 €) que le Ministère de l'Intérieur avait accordé à la commune en 2014.

## EN INVESTISSEMENT

Le montant total des dépenses d'investissement du budget 2015 de la commune s'élève à **441 898€**. En comparaison avec 2014, on constate une **baisse de 899 611€ soit une diminution de 67%**. La moitié des dépenses d'investissements ont concerné la réalisation des marchés signés par la précédente municipalité mais non exécutés en 2014. L'autre moitié a servi à rembourser le capital de nos emprunts.

Pour 2015, il reste à réaliser 219 321 € de travaux à intégrer au budget 2016.

En ce qui concerne les recettes d'investissement, elles se sont élevées à 917 689 € soit une diminution de 91 593 € par rapport à l'année 2014. Cette baisse est à mettre en corrélation avec la diminution des investissements et par conséquent des subventions reçues de nos partenaires moins importantes.

## L'ÉTAT DE LA DETTE DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXÉ DE L'EAU DE LA COMMUNE AU 31/12/2015

La dette de la commune est constituée de 22 emprunts tous à taux fixes. Le montant de la dette restant à rembourser s'élève à 1 681 739 € au 31 Décembre 2015, ce qui représente une dette par habitant de 728 €.

## EN CONCLUSION

**Le budget 2015 de la commune fait apparaître, un excédent en section de fonctionnement de 446 741 € et un excédent en section d'investissement de 481 790 €. Cet excédent d'investissement permet de combler le report négatif d'investissement des années précédentes d'un montant de 435 963 €.**

## BUDGET DE L'EAU DE LA COMMUNE : LE BILAN 2015

Le budget de l'eau de la commune reste un budget fragile bien que qu'il présente un excédent de fonctionnement de **143 587€** et un excédent d'investissement de **15 646€**.

L'excédent de fonctionnement s'explique majoritairement par le **versement exceptionnel de 99 928€ du budget principal de la commune vers le budget de l'eau**. Cette opération, autorisée par la Chambre Régionale des Comptes, nous a permis de ne pas augmenter davantage le prix de l'eau en 2015.

Pour les investissements, ils se sont limités au renforcement de canalisations pour éviter les nombreuses fuites qui pèsent lourdement sur le budget de fonctionnement. **Malgré l'augmentation du prix de l'eau en 2015 de 38%**, la vente de l'eau n'est encore pas suffisante pour permettre de réaliser les travaux de remises aux normes obligatoires de nos réseaux (changements des canalisations en plomb, déplacement des compteurs sur le domaine communal). **Le prix de l'eau va devoir augmenter en 2016 mais de façon plus modérée** que ce que préconisait la Chambre Régionale des Comptes.

LE BUDGET CONSOLIDÉ 2016 DE LA COMMUNE  
(budget principal + budget eau) =

3 751 434,87€

## LE BUDGET 2016

## → VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2016

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 267 694,40€	2 267 694,40€
Investissement	910 823,14€	910 823,14€

Grâce aux résultats budgétaires de l'exercice 2015, les reports sont positifs en section de fonctionnement de 386 880,52 € et de 45 827,63 € en section d'investissement.

Contrairement au plan de redressement de la Chambre Régionale des Comptes qui prévoyait une augmentation globale de 86% des taux d'imposition de 2014 jusqu'à retour à l'équilibre, les taux d'imposition ont augmenté au total de 65 % sur 2014 et 2015 et n'augmenteront pas en 2016.

## LES RECETTES FISCALES

	Bases	Taux	Produits
Taxe d'Habitation	2 003 000€	20,53%	411 216€
Taxe Foncière Bâtie	2 165 000€	26,85%	581 303€
Taxe Foncière Non Bâtie	545 800€	42,95%	234 321€

LE PRODUIT FISCAL ATTENDU POUR 2016 EST DONC DE 1 226 940€

## LES ORIENTATIONS D'INVESTISSEMENT 2016

Les priorités d'investissement budgété en 2016 concernent dans un premier temps, la continuité des travaux entrepris en 2015 (deuxième partie des bordures de trottoirs de la rue de la Goletterie, tapis d'enrobé rue Saint-lhomer, avec quelques petits travaux de voiries).

Dans un second temps, des travaux de remises aux normes de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune sont nécessaires et budgétés en 2016. Ces travaux de remises aux normes doivent permettre à terme de réaliser des économies sur la consommation électrique.

Enfin, un mur de soutènement à Bilheux, la réparation de la poutre centrale de l'Eglise de Theuvy, la destruction de l'ancienne menuiserie située rue de la Chardonnière, des études pour prévoir des travaux sur le mur du presbytère et l'Eglise de Tremblay-les-Villages et le renouvellement d'outils pour l'entretien des espaces verts ont également été budgétés.

➔ **LA MUNICIPALITÉ A PU VOTER LE BUDGET EN ÉQUILIBRE POUR L'ANNÉE 2016.**

\*CRC : Chambre Régional des Comptes

\*\* La compétence assainissement a été transférée à l'Agglomération du Pays de Dreux au 1er Janvier 2014 qui fixe le prix de la part assainissement.

## → BUDGET EAU 2016 DE LA COMMUNE

Le budget de l'eau 2016 sera comme l'année dernière un budget très contraint. Afin de permettre un autofinancement des travaux de remise aux normes de nos installations, une augmentation du prix de l'eau a été décidée en Conseil Municipal. Les nouveaux tarifs sont les suivants :

Abonnement eau : **30€ HT soit 31,65€ TTC annuel**

Consommation eau : le m<sup>3</sup> : **1,99€ HT soit 2,10€ TTC**

Fond de Solidarité Interconnexion Eau Potable (FSIREP) : le m<sup>3</sup> : **0,067€ HT soit 0.071€ TTC**

Redevance anti-pollution eau (Agence de l'eau Seine Normandie) : le m<sup>3</sup> : **0,38€ HT soit 0,40€ TTC**

Les deux taxes, le FSIREP et la redevance anti-pollution, sont collectées par la commune et reversées directement auprès des organismes concernées.

Dépenses de Fonctionnement : **400 004,66€**

Dépenses d'Investissement : **172 912,67€**

Recettes de Fonctionnement : **400 004,66€**

Recettes d'Investissement : **172 912,67€**

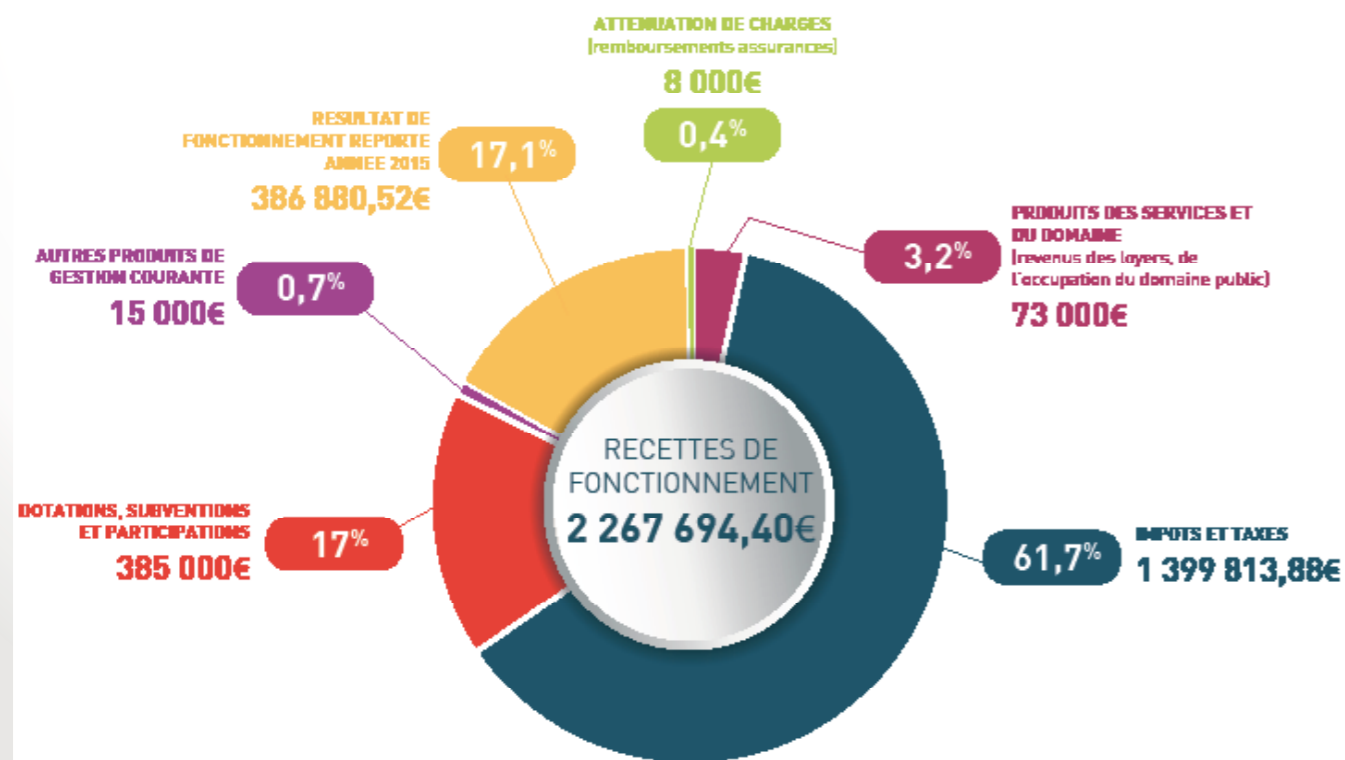
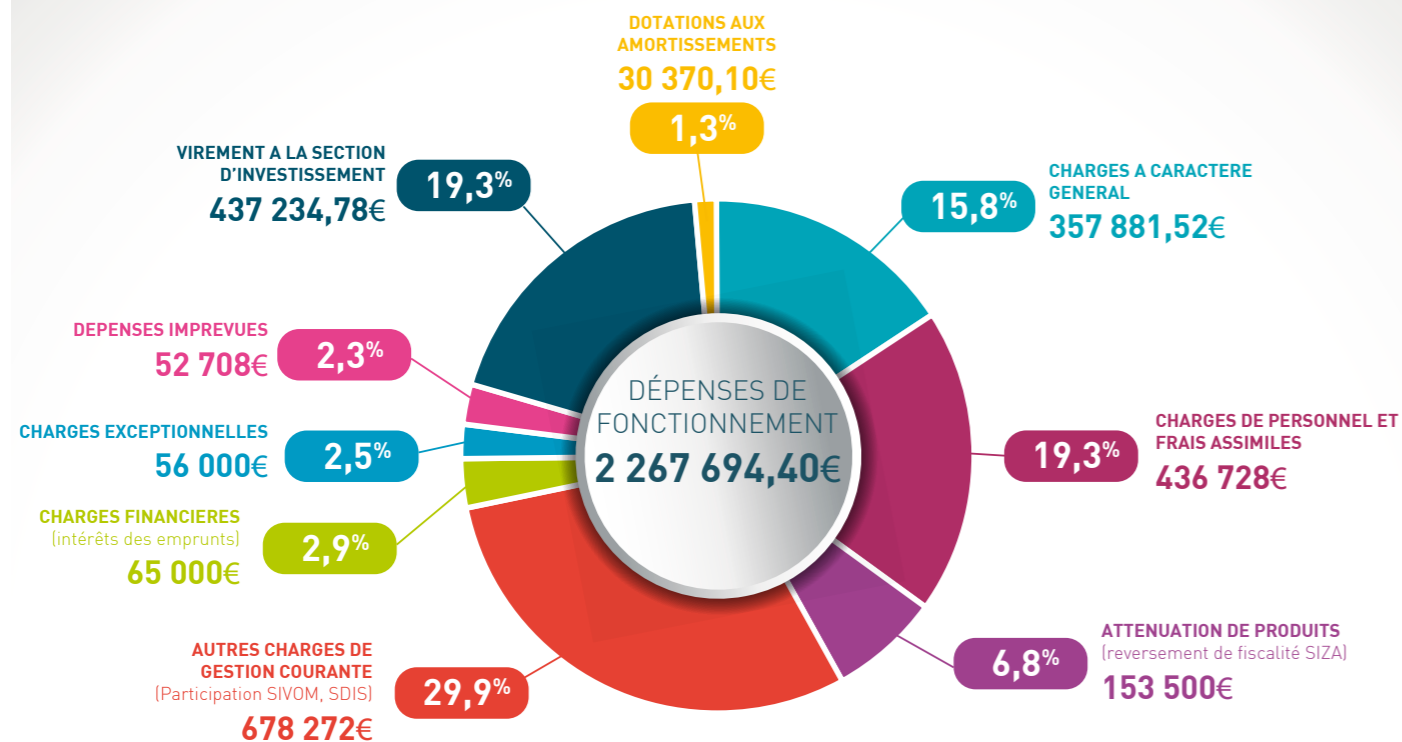
Prix du m<sup>3</sup> d'eau potable

à Tremblay en 2016 : 2,57 € TTC (prix moyen en 2014 en France de 3€ TTC)

Prix du m<sup>3</sup> d'eau assainit\*\*

A Tremblay en 2016 : 4,095 TTC (prix moyen en 2014 en France de 4,15 TTC)

## LE BUDGET 2016 / le fonctionnement



## LE SIVOM de Tremblay-Seraizeux

### LES ACTIVITÉS PROPOSÉES PENDANT LES TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Lecture ou recherche, Activités Pédagogiques Complémentaires, relaxation / jeux collectifs, jeux de société, de réflexion et d'imagination (choix de l'enfant), chant et danse, multisports collectifs et individuels, découverte ludique de l'anglais, découverte ludique de l'espagnol, découverte ludique de l'italien, pratique du yoga, sieste et repos.

Pour la période des vacances d'été le centre de loisirs accueillera vos enfants du 6 Juillet au 31 juillet.

Les activités proposées seront différentes en fonction de l'âge des enfants.

Afin d'intégrer l'actualité de cet été 2016 les thèmes seront :

Pour les maternelles «Les différents lieux de vacances»

Pour les élémentaires «Les Jeux Olympiques de RIO».

L'objectif est de leur faire découvrir de nouveaux univers, de nouvelles activités sportives. Ils créeront les décors nécessaires à leur animation et des objets en relation avec leur thème qu'ils pourront conserver.

Pour les lieux de vacances ils découvriront la mer, la campagne et la montagne.

Pour les jeux olympiques ce sera athlétisme, natation et sports collectifs.



### LES CHIFFRES DU SIVOM

#### LE GROUPE SCOLAIRE

- 128 enfants en maternelle
- 240 enfants en élémentaire
- 319 enfants inscrits à la cantine

#### LES TARIFS DE LA CANTINE

- (sur 10 mois)
- Forfaits 4 jours : 60,48€/mois (lundi ; mardi ; jeudi ; vendredi)
  - Forfaits 5 jours : 75,00€/mois (du lundi au vendredi)

#### LE TRANSPORT SCOLAIRE

- 148 primaires
- 124 collégiens
- 57 lycéens

#### LES TARIFS DU TRANSPORT

- (sur 10 mois)
- Primaire : 10,50€/mois
  - Collège : 15,75€/mois
  - Lycée : 21€/mois

### LA FICHE DU SIVOM DE TREMBLAY-SERAZEREUX

Tél. 02 37 65 35 99 / Mail : [sivomts@orange.fr](mailto:sivomts@orange.fr)

#### LE CENTRE DE LOISIRS

Directrice : Mme FERRERO Maryline  
Tél. 02 37 65 35 99

#### Horaires

- En semaine : de 7h à 9h et de 16h15 à 19h
- Le mercredi : de 7h à 9h et de 13h à 19h
- Pendant les vacances scolaires : de 7h à 19h

#### Dossier d'inscription

- Fiche d'inscription remplie
- Photocopie de l'avis d'impôt N-2
- Règlement intérieur signé

#### Les tarifs du centre de loisirs

Les tarifs sont établis selon un barème qui tient compte du revenu des familles et des directives de la CAF.

(avis d'imposition N-2)

- Tranche 1 = inférieur à 21 000€
- Tranche 2 = entre 21 001 et 30 000€
- Tranche 3 = entre 30 001 et 38 000€
- Tranche 4 = entre 38 001 et 45 000€
- Tranche 5 = supérieur à 45 001€

PÉRISCOLAIRE	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Forfait JOURNÉE*					
Forfait MATIN					
Forfait SOIR*					
<b>CENTRE DE LOISIRS**</b>					
Forfait 1/2 JOURNÉE					
Forfait 1/2 JOURNÉE					
<b>VACANCES**</b>					
COMMUNE					
HORS COMMUNE					

\*\* En cas de sortie, une participation financière supplémentaire de 7,35€ par enfant sera demandée.



## LE SIZA



### Syndicat Intercommunal d'aménagement et de gestion des zones d'activités ZA de la vallée du Saule

Le comité syndical s'est réuni le 1er Avril 2015 afin de présenter les différents éléments de fonctionnement du SIZA :

#### Fiscalité des entreprise de la zone

Il est proposé, afin de raccourcir le plan d redressement de la commune de Tremblay-les-Villages, de laisser le surplus de fiscalité concernant la taxe foncière bâtie (par rapport à 2013) à la commune de Tremblay-les-Villages pour l'année 2014, à percevoir en 2015.

Cette proposition, acceptée à une large majorité, fera l'objet d'une convention entre les communes et Tremblay Les Villages. Il faut noter que cette proposition est transparente en termes de coûts pour les communes adhérentes au SIZA.

#### Présentation des comptes 2015

LE SIA de  
Fresnay-le-  
Gilment

Le syndicat a été constitué il y a 56 ans. Celui-ci a pour but d'effectuer des travaux de secondaires. Il couvre 11 771 ha répartis sur dix communes.

#### Proposition du budget 2015

La cotisation par habitant / commune reste à 1€ ( identique depuis 2012)

#### Gestion de la zone

En avril 2015, 3 parcelles restaient disponibles à la vente pour une superficie totale de 36810 m2. Le prix unitaire du m2 a été maintenu à 5€ HT

Suite à la décision du Motel du Péage (Sérazereux) de faire payer le stationnement à la nuitée, la zone est devenue une aire parking, engendrant de fréquentes dégradations des trottoirs et éclairages lors des manoeuvres des camions.

Il est proposé d'empêcher ces nuisances en posant des blocs de pierres (devis de la société Besnard pour 3 550€ HT)

Les travaux réalisés sur la vallée principale sont répartis en pourcentage, à savoir 10,07% avec 1152 hectares pour la commune de Tremblay Les Villages et Saint-Chéron-des-Champs.

Les travaux des vallées secondaires sont à la charge de Tremblay Les Villages pour son entretien ( soit 7 km ).

La commune de Tremblay Les Villages à une cotisation à hauteur de 800 €, plus les travaux exécuter s'il y a lieu, soit 2600 € pour l'année 2015.

Il est évoqué que le niveau de cotisation demandé aux communes n'est pas suffisant pour couvrir les frais de fonctionnement du syndicat. Il devrait être porté à 1000 € l'année prochaine.

## LE SIA : Syndicat d'Assainissement de Thimert

Le syndicat a pour vocation la création et l'entretien de vallées hydrauliques agricoles.

L'entretien est effectué dans 16 communes, sur une longueur de 150 km 253, pour un prix de 0,34€ le mètre linéaire.

L'agent effectue ce travail en moyen d'un tracteur et d'un broyeur. L'hiver, il effectue les travaux qui doivent être faits à la main et l'entretien du matériel.

La participation de la commune de Tremblay-les-Villages pour l'entretien des vallées s'élève pour 2015 à 8 033,18 € pour 23,627 mètres linéaires à 0,34 €.

## LE SIPEP

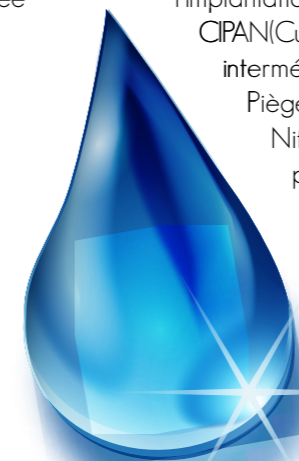
### Syndicat intercommunal de production d'eau Potable

La loi Grenelle 1 impose la mise en place d'un plan d'actions agricoles sur les AAC (Aire obtenue que celui-ci soit basé sur du volontariat pour une durée d'observation de 3 ans.

Ce plan d'actions vise à maintenir la qualité de l'eau en assurant la productivité des exploitations agricoles.

Ce plan consiste notamment en un diagnostic des pratiques agricoles (évaluation du recours aux produits phytosanitaires) afin d'identifier les risques de pollutions ponctuelles

Des mesures telles que le fractionnement des apports azotés, la réalisation de pesées de colza (entrée et sortie d'hiver), l'implantation des CIPAN (Cultures intermédiaires Pièges à Nitrates) sont préconisées.



## LE SDE 28

### Syndicat Départemental d'Énergie d'Eure-et-Loir

Comme nous vous l'indiquons dans notre précédent bulletin la commune a demandé une des trois points lumineux réalisée afin d'améliorer l'éclairage public de la grande rue et de la rue de la mairie.



En 2014, 86 demandes de subventions ont été traitées par les services du SDE 282.8 A. Au total, ce sont plus de 920 000 euros de subventions qui ont été accordées. 259 836 euros ont été affectés aux projets d'enfouissement, 630 636 euros pour les projets d'amélioration des performances énergétiques, 23 316 euros aux travaux d'extension et enfin 10 211 euros sont venus aider les collectivités pour la rénovation de leur patrimoine.

Le SDE 28 contribue, par ailleurs, au financement du fond de solidarité pour le logement « volet énergie » (FSL) et siège à son comité de pilotage. L'objectif du fond est d'apporter fourniture d'énergie, et leur éviter ainsi de se retrouver sur la voie de la précarité voire de l'exclusion.



» **78 communes**  
» **plus de 112 000 habitants**  
» **26%** de la population de l'Eure-et-Loir

# AGGLO DU PAYS DE DREUX

## → L'année 2015, en images

### ÉQUIPEMENTS CULTURELS

En 2015, l'Atelier à spectacle, la Scène Régionale de l'Agglo du Pays de Dreux, a fêté son trentième anniversaire. Quelque 40 spectacles ont ému, émerveillé, fait rire et chanter plus de 25 000 spectateurs.

En 2015, l'Odyssée, conservatoire classé à rayonnement intercommunal, a accueilli 450 élèves et la médiathèque, plus de 110 000 visiteurs. Les bibliothécaires et les enseignants-artistes ont délocalisé leurs activités dans l'Agglo et sont allés à la rencontre des habitants de Luray, Nonancourt, Crécy-Couvé...

### AMÉNAGEMENT ET ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE, DÉVELOPPEMENT DURABLE & TRANSPORTS

#### Transports scolaires

L'Agglo transporte cette année près de 7 000 élèves sur l'ensemble de son territoire. 120 circuits desservent les établissements scolaires.

#### Services aux communes

Dans le cadre de la mission planification urbaine, l'Agglo accompagne 42 communes dans l'élaboration de leur PLU. Elle met également à disposition de 50 communes rurales un service d'instruction des autorisations du droit des sols (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...).

#### Éco-citoyenneté

L'Agglo encourage ses habitants à adopter l'« éco-attitude », en impulsant notamment les défis « Familles à Energie Positive » et « Ecoles à Energie Positive ».

#### Aménagement du Territoire

Depuis 2014, l'Agglo a procédé à une analyse détaillée du territoire intercommunal. Elle a permis d'en exprimer les forces et les faiblesses dans de nombreux domaines (démographie, habitat, mobilité, environnement, agriculture, équipements). De ces concertations, réunions publiques et études, naîtront des projets et outils de planification pour les 6 années à venir.

### ENFANCE, FAMILLE & SPORT

#### Projet éducatif territorial

Le service Enfance-Jeunesse a accompagné l'application des nouveaux rythmes scolaires en lançant le Projet éducatif de territoire (PEDT), qui permet d'optimiser les actions des institutions et des partenaires socio-éducatifs pour le bien-être de l'enfant et son épanouissement.

#### Deux nouveaux équipements sport et jeunesse

Cette année, deux équipements communautaires supplémentaires ont été inaugurés : l'extension du Pôle Enfance Abel Lefevre à Ézy-sur-Eure et le complexe sportif de Saint-Lubin-des-Joncherets.

### EAU & ASSAINISSEMENT

Le Grand chantier d'assainissement se poursuit avec, en 2015, la mise en service des réseaux dans les quartiers de Dreux des Hauts et Bas Buissons, de la vallée de la Blaise, des communes de Vert-en-Drouais, Serazereux, Saint-Sauveur-Marville, Mézières-en-Drouais et Écublé (à Tremblay-les-Villages). À noter également les travaux en cours sur le stockeur de boues de la station d'épuration de Dreux et l'acquisition de parcelles à Vert-en-Drouais qui seront exploitées en agriculture biologique pour la protection des captages.

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

→ Les aménagements du parc d'entreprises de la Radio et de l'étang des Châtelets se poursuivent.  
→ L'Agglo a procédé à l'aménagement du nouveau lotissement Marceau de Dreux, ainsi qu'à la reconversion du site de l'ancienne Fonderie de Saulnières.  
→ Les travaux du Pôle Gare de Dreux ont été engagés avec la démolition de la halle Sernam et la création du passage sous terrain piéton.

#### Haut débit

Montées en débit 2015 : 12 armoires installées.  
7 de plus en 2016.

Fin 2016 : 95% des foyers bénéficieront d'un débit supérieur à 10 Mbits/s.

#### Fibre optique

2015 : 2704 foyers de la Vallée d'Avre raccordés (St Lubin, Dampierre, une partie de Saint-Rémy).

2016 : Raccordements des foyers d'Anet, Boncourt, Saussay, Ézy-sur-Eure, et en partie Vernouillet et Chérisy.

### TOURISME

En 2015, l'Office de Tourisme publie son premier guide des hébergements et de la restauration, ainsi que la carte touristique de l'agglomération. Des animations mensuelles et des visites estivales ont ponctué l'année pour le plus grand plaisir du public. Le nouveau site internet offre de nombreuses idées de sorties.

### COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

En 2015, près de 13 000 tonnes d'emballages provenant de tout le département d'Eure-et-Loir ont été triés par les valoristes du centre de tri Natriel dont 4 300 issus des communes de l'agglomération.

Des actions de sensibilisation ont été organisées pour le grand public : recettes anti-gaspillage alimentaire à la fête de la nature d'Ivry-la-Bataille et aux Naturalies de Dreux, animations tri sélectif à Vernouillet Plage, Tri Jog', Troc'canettes...





# 0 % PHYTO : ce qui nous attend en 2017...



**Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, il sera interdit aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics (hors cimetières). Qui est concerné ? Comment s'y prendre ?**

Les changements de pratiques de travail et les bouleversements locaux que peuvent générer l'abandon des produits phytosanitaires ne doivent pas être sous-estimés. Tout cela se prépare, s'organise. Pas de changement possible sans une prise de conscience et une bonne connaissance du sujet de la part des élus, des agents techniques et des habitants. C'est la démarche dans laquelle nous nous sommes engagée au cours de cette année 2016.

Nous réfléchissons à la mutualisation de matériels (couteux) avec d'autres communes voisines.

Les agents de la commune vont devoir avoir recours à de nouvelles techniques pour permettre d'éviter l'utilisation de produits chimiques : désherbage manuel, désherbage mécanique, paillages, recours aux plantes couvre-sol et vivaces. Et puis, surtout, la commune ne pourra plus entretenir les abords des particuliers. Je sais que cela ne conviendra pas à tous, mais il revient désormais à chacun de s'occuper du trottoir ou du caniveau devant chez lui.

Chaque maire délégué dans sa commune, avec son conseil de village organisera une réunion d'information et de sensibilisation pour engager chacun dans cette démarche.

Cela nécessitera pour l'ensemble d'entre nous d'avoir un regard différent et un engagement citoyen.

«Les pesticides n'ont plus la cote. Selon un sondage IFOP réalisé pour Agir pour l'environnement, 84% des français sont plutôt favorables (23%) ou tout à fait favorables (61%) à une interdiction de la commercialisation de ces produits en grande distribution. La répercussion de l'utilisation des pesticides sur l'environnement et la santé n'est donc pas sans générer une certaine inquiétude. Supprimer leur utilisation doit se faire en douceur, selon un rythme adapté. C'est une démarche collective que chacun doit s'approprier.»

Source «Kit collectivité» - Ophyto - 100pour100bio.fr



# TARIFS des salles communales

	Salle de...	1/2 journée	1 jour	2 jours	Caution
Habitant du ressort territorial de Tremblay-les-Villages	Tremblay-les-Villages	130	230	450	700
	Chêne-Chenu	70	130	200	
Toute autre réservation hors ressort Territorial	Tremblay-les-Villages	200	400	700	
	Chêne-Chenu	200	350	700	
Association du ressort territorial de Tremblay-les-Villages	Tremblay-les-Villages	MISE À DISPOSITION GRATUITE			
	Chêne-Chenu				

### Capacité des salles

Tremblay-les-Villages : 120 personnes / Chêne-Chenu : 60 personnes

# TARIFS puéricoles

CONCESSIONS (caveau et pleine terre)				
Achat		Renouvellement	Taxe de superposition	Dépôt d'urne
Trentenaire	310	310	90	30
Cinquantenaire	400	400	120	50
Perpétuelle	-	-	150	-
Cavaux provisoire			Taxe de superposition	JARDIN DU SOUVENIR
Jusqu'à 1 mois : GRATUIT			20	Taxe de dispersion : 10
Au-delà d'1 mois et jusqu'à 6 mois : 15€/mois				
COLOMBARIUM				
Achat		Renouvellement	Dépôt d'une autre urne	Plaque Colombarium
Quinzenaire	210	210	30	50 + frais de gravure
Trentenaire	320	320	50	

# PRINCIPALES TAXES

- Taxe habitation = 20.53%
- Taxe foncière bâtie = 26.85%
- Taxe foncière non bâtie = 42.95%
- Taxe d'aménagement (part communale) = 5% (pour le mode de calcul : demandez en mairie)

- Prix m<sup>3</sup> d'eau = 1,99€ HT
- Prix abonnement compteur = 30€ HT forfait





## DÉMARCHES Administratives

### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

#### Pièces obligatoires à fournir

- 2 photos d'identité **CONFORMES** (*ne pas les découper*)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Si la pièce d'identité est valable ou périmée depuis moins de 5 ans : nom, prénom(s), lieu et date de naissance du père, nm de jeune fille de la mère, lieu et date de naissance de la mère
- Ancienne pièce d'identité du demandeur

#### Pièces supplémentaires à fournir dans les cas suivants

- Pour une 1<sup>ère</sup> demande, une perte ou si la carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans : une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (en remplacement des informations si la pièce d'identité est valable)
- Pour les mineurs :
  - Ancienne carte d'identité de l'enfant ou uniquement celle du parent signant la demande (si c'est une 1<sup>ère</sup> demande)
  - Empreinte et signature seront demandées au mineur de 13 ans ou plus à la remise de la demande
  - Ne pas oublier la taille du mineur dans le dossier
  - Si les parents sont divorcés ou séparés : le jugement complet + pièces d'identité des 2 parents
- Perte ou vol
  - Un timbre fiscal à 25€
  - Perte : la déclaration est à faire en mairie
  - Vol : la déclaration est à faire en gendarmerie
  - ATTENTION Ne pas oublier d'annoter la taille sur la nouvelle demande de carte d'identité

### EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE

#### Pièce à fournir

- Pièce d'identité ou livret de famille

### EXTRAIT D'ACTE DE DÉCÈS

#### Pièce à fournir

- Indiquer nom prénom et date du décès

### EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE

#### Pièce à fournir

- Pièce d'identité ou livret de famille

### DÉCLARATION DE NAISSANCE

#### Pièce à fournir

- Certificat délivré par le médecin
- Pièce d'identité et livret de famille
- Délai :** dans les 3 jours qui suivent la naissance

### DÉCLARATION DE DÉCÈS

#### Pièces à fournir

- Livret de famille du défunt ou sa pièce d'identité
- Certificat de constat du décès du médecin
- Délai :** dans les 24 h qui suivent le décès non compris dimanche et jour fériés

### RECENSEMENT CITOYEN

#### Pièces à fournir

- Livret de famille
- Pièce d'identité de l'adolescent
- Justificatif de domicile des parents de moins de 3 mois
- Délai :** Démarche obligatoire dans les 3 mois qui suivent le 1<sup>er</sup> anniversaire

### DOSSIER MARIAGE

#### Pièces à fournir pour les 2 fiancés :

- Copie intégrale de l'acte de naissance (de moins de 3 mois)
- Photocopies des cartes d'identités
- Attestation sur l'honneur
- Attestation de domicile commune ou distincte s'il y a 2 adresses différentes
- Liste des témoins
- Attestation sur l'honneur
- Copie(s) intégrale(s) d'acte(s) de naissance(s) du (ou des) enfant(s) en commun né(s) avant le mariage
- Délai :** dossier à faire un mois avant le mariage

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

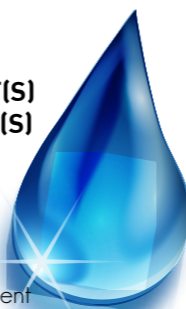
#### Pièces à fournir

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- Formulaire à venir récupérer en mairie ou service en ligne et formulaire sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- Délai :** à faire jusqu'au 31 décembre pour une inscription effective au 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante

### COMPTEUR EAU

#### Pièces à fournir

- Nom Propriétaire(s) / Locataire(s) **ENTRANT(S)**
- Nom Propriétaire(s) / Locataire(s) **SORTANT(S)**
- Adresse, Téléphone, Mail...
- Adresse compteur
- Index compteur (chiffres noirs uniquement)
- Nouvelle adresse
- Délai :** dans les 8 jours qui suivent l'aménagement



## DÉMARCHES d'Urbanisme

### CERTIFICAT URBANISME

#### cerfa n°13410\*02

- Plan de situation Cadastral
- Dossier à retirer en mairie ou à télécharger sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- Délai d'instruction :** 1 mois à réception du dépôt du dossier en mairie en 2 exemplaires

#### → Dans le cadre d'une vente un contrôle de raccordement à l'assainissement collectif ou non est obligatoire :

- A demander auprès de SUEZ (02 37 62 88 90) Agglo pays de Dreux

### CERTIFICAT URBANISME OPÉRATIONNEL

#### cerfa n°13410\*02

- Plan de situation Cadastral
- Plan de masse
- Dossier à retirer en mairie ou à télécharger sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- Délai d'instruction :** de 2 à 3 mois à réception du dépôt du dossier en mairie en 6 exemplaires

#### → Pour la construction d'une habitation, l'assainissement non collectif, une étude de sol est obligatoire

### PERMIS DE CONSTRUIRE

#### cerfa n°13406\*04

- Dossier à retirer en mairie ou à télécharger sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- Pour une création de surface de plancher ou une emprise au sol supérieur à 20m<sup>2</sup>, Obligation d'avoir recouru à un architecte quand cette surface est supérieur à 170m<sup>2</sup>
- Délai d'instruction :** de 2 à 3 mois selon les cas à réception du dépôt du dossier en mairie en 6 exemplaires

### DÉCLARATION PRÉALABLE

#### cerfa n°13404\*04

- Dossier à retirer en mairie ou à télécharger sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- Création de surface de 5m<sup>2</sup> jusqu'à 20m<sup>2</sup>
- Pour tous travaux de rénovation, de changement de destination, pose de clôture, modification de façade, création fenêtre de toit (velux).
- Délai d'instruction :** de 1 à 2 mois selon les cas à réception du dépôt du dossier en mairie en 6 exemplaires

### PERMIS D'AMÉNAGER

#### cerfa n°13409\*03

- Dossier à retirer en mairie ou à télécharger sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- Délai d'instruction :** de 3 mois à réception du dépôt du dossier en mairie en 6 exemplaires

### PERMIS DE DÉMOLITION

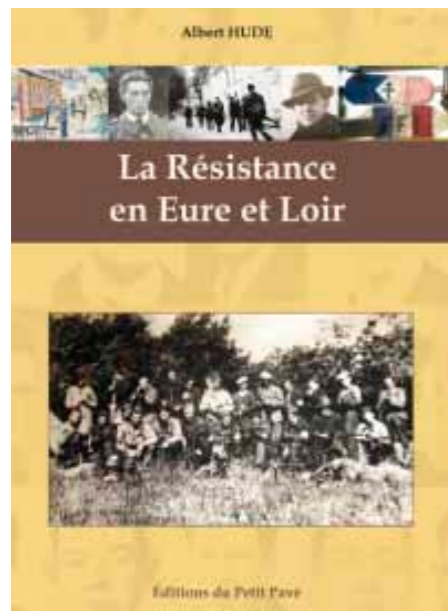
#### cerfa n°13405\*03

- Le permis de démolition est obligatoire pour une démolition située dans le périmètre de protection Monument historique
- Délai d'instruction :** de 2 mois à réception du dépôt du dossier en mairie en 6 exemplaires

**Vous reportez au site [WWW.SERVICE-PUBLIC.FR](http://WWW.SERVICE-PUBLIC.FR) pour connaître toutes les pièces complémentaires ou en mairie 02 37 65 56 53**



# LA LIBÉRATION de l'Eure-et-Loir et la bataille de Tremblay-le-Vicomte



Dans l'après-midi du samedi 23 Janvier 2016, de nombreux habitants de Tremblay-les-Villages et des alentours se sont pressés dans la salle du conseil de la mairie afin d'assister à une conférence organisée par l'association TREMULUS en collaboration avec la commune.

Le conférencier, Monsieur Albert Hude (auteur du livre « La résistance en Eure et Loir ») a fasciné son auditoire pendant près de deux heures en relatant l'histoire de la libération de l'Eure-et-Loir, le rôle de la résistance et, en particulier, la bataille de Tremblay-le-Vicomte le 15 août 1944.

Sur la base de témoignages recueillis auprès des habitants de Tremblay qui ont connu la libération en août 1944, Albert Hude a pu décrire au plus près de la réalité ce qui a pu se passer ce jour-là dans notre commune. Alors que dans beaucoup de villages, les allemands se repliaient à l'approche des troupes

alliées, à Tremblay-le-Vicomte, ces troupes se sont organisées et ont fait face. On sait aujourd'hui que l'état-major allemand installé à Fontaine-les-Ribouts avait donné d'ordre de se faire tuer sur place pour retarder l'avance américaine.

À Tremblay-le-Vicomte, le groupe de combat Weber prend position et se retranche dans le village. Des combats très durs vont se dérouler dans le village pendant cette journée du 15 août 1944, auquel participent des combattants sans uniforme dirigés par Jules Divers, chef de la Résistance dans le département.

Pour compléter la conférence, une exposition d'une vingtaine de panneaux a été présentée avec des photos et des documents d'époque. On y a découvert les maquis proches du village, leurs actions de sabotage et les combats nocturnes de cette armée des ombres.



# THÉÂTRE à Tremblay-les-Villages

Samedi 16 avril, la troupe locale « Théâtre des 3 couleurs » a joué sa dernière composition à la salle des fêtes de Tremblay les Villages, modifiée par les agents en théâtre.

Une centaine de spectateurs ont assisté à cette représentation et ont ainsi pu méditer sur la question suivante: « Qu'est-ce qui nous porte à faire le bien ? ». Cette pièce est l'occasion de voir ce qui se passe si, lors d'un repas familial, en l'occurrence un réveillon de fin d'année, on réserve réellement la part du pauvre pour l'offrir de bon cœur à l'indigent installé quotidiennement au pas de notre porte. Conflits de classes sociales, conflits d'idéologies... un programme étoffé pour une belle soirée qui mène à la réflexion.

Cette pièce, parfois déroutante, a été composée par Bernard Turpin et est jouée par 7 acteurs : nos vifs remerciements à cet auteur et aux acteurs : François Du Bouays, François Guyot, Mélanie Zoppis, Flavie Vassor, Olivier Loeb, Claire Barbot et Matéo Venancio. Cette pièce a été composée dans la forge de l'Atelier du Grand Feu à Marville les bois.

**Vous pouvez suivre le programme de cette troupe sur leur site Internet et les journaux locaux : <http://theatredes3couleurs.e-monsite.com/>**

### INFO

Le nom de la troupe qui est aussi le nom de l'association reprend le nom de l'ancien café de Marville les Bois qui a disparu depuis... Le café des 3 couleurs a été ouvert en 1897 et a fermé avant 1930.

Vous pouvez consulter l'histoire de Marville les bois sur : [sites.google.com/site/histoiremarvillelesbois](https://sites.google.com/site/histoiremarvillelesbois)



# PÊCHE à Chêne-Chenu

C'est par un Jeudi de l'ascension très ensoleillé que l'Amicale de Chêne Chenu a organisé son concours annuel de Pêche à la truite à la mare communale. Cela fait prêt de 30 ans que ce concours existe et il rassemble toujours autant de monde !

Cette année, 55 pêcheurs entouraient la pièce d'eau. Tous étaient ravis et fiers de guetter si attentivement leur bouchon dans l'espoir de le voir « partir ». L'association a lâché en tout 70 Kg, soit près de 200 truites, pour l'occasion. Le concours se déroulait en deux temps : Une 1ère partie le matin où chaque participant concourrait individuellement, puis une 2ème partie l'après midi en binôme (dit « à l'américaine »).

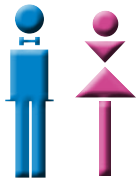
Jean-Pierre MOUELLO a remporté le concours avec 9 prises. Chez les enfants, c'est le jeune Valentin SEVIN 11 ans qui est passé devant tous ses copains. Le midi, dans une ambiance conviviale, l'association avait tout prévu pour se restaurer : tables, bancs, buvette... Pour agrémenter ce concours, une truite trônait fièrement dans son grand aquarium. Chacun a joué le jeu pour tenter d'estimer sa taille...





## Naissances

Iris HUET, née le 7 mars 2015  
 Warren BLIN, né le 16 décembre  
 Tony BINET, née le 17 décembre  
 Mélina GOSSE, née le 24 décembre  
 Laura DELAPLANCHE, née le 29 décembre  
 Thomas WALDIN, né le 7 janvier 2016  
 Axel MARY, né le 7 février  
 Sasha DENEFF née le 14 février  
 Martin MATHIEU, né le 3 mars  
 Faustine SILORET, née le 5 mars  
 Raphaël LECOSSIER, né 18 février  
 Milann MOSNIER, né le 23 mars  
 Rafaël EMILE FIGUEIREDO, né le 24 mars  
 Manon BAUDRON, née le 5 avril



## Mariages

Agathe Ménard & Matthieu HAUET unis le 23 décembre 2015  
 Ophélie BOISHUS & Fabien BEAUFILS unis le 4 juin 2016



## Décès

Roger LETOURNEUR le 1er janvier 2016  
 Jean-Claude BROCCQ le 12 janvier 2016



# AGENDA

### VENDREDI 03 JUIN

à partir de 16h15

FÊTE DES ÉCOLES / Organisée par l'Association des Parents d'élèves des écoles de Tremblay. Jeux, expositions et repas

### SAMEDI 04 JUIN / RENCONTRE ÉLUS-

HABITANTS à Landouville à 9h30 au cœur de village et à Saint Chéron des Champs à 10h30 à la Mairie.

### DIMANCHE 05 JUIN

VIDE GRENIER / Organisé par l'association des sapeurs-pompiers de Tremblay-les-Villages / 3€ le mètre. Renseignements par téléphone au 06 63 52 62 65

### DIMANCHE 12 JUIN / CONCOURS DE

PÉTANQUE à Tremblay organisé par le club de pétanque de Tremblay

### SAMEDI 18 JUIN à 20h30 / GALA DE

DANSE à la Salle des fêtes de Châteauneuf-en-Thymerais par l'association Entrechats et Arabesques. Réservation au 06 40 20 85 79

ST JEAN / Fête de la Saint-Jean à la mairie d'Écublé organisée par l'association des Amis d'Écublé. Soirée dansante, animations et feu de la St Jean

### DIMANCHE 19 JUIN / FÊTE DE

LA MUSIQUE / Place de l'église, organisée par Familles Rurales, en partenariat avec la commune. Exposition vitrail

### SAMEDI 02 et DIMANCHE

03 JUILLET / STAGES ATELIER VITRAIL renseignements auprès de l'association Familles Rurales

### SAMEDI 09 JUILLET / ACTION

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : renseignements auprès de l'association Familles Rurales

### DU 11 AU 21 JUILLET /

SÉJOURS ADOS à La Rochelle / renseignements auprès de l'association Familles Rurales

### DIMANCHE 17 JUILLET /

CONCOURS DE PÉTANQUE à Tremblay organisé par l'association ornithologique du Thymerais

### DIMANCHE 31 JUILLET /

CONCOURS DE PÉTANQUE à Tremblay à 14h organisé par le club de pétanque de Tremblay

### SEPTEMBRE / OUVERTURE D'UNE

SECTION BASKET, les vendredis de 19 à 21 h sur le plateau omnisports de Tremblay par l'association Familles rurales / renseignements lors du forum des associations du 09/09

### VENDREDI 09 SEPTEMBRE /

FORUM DES ASSOCIATIONS ET DE LA SOLIDARITÉ à partir de 16h15, lieu à déterminer (soit école ou plateau sportif)

## les infos PRATIQUES

Mairie / 02 37 65 28 18  
 ouverte tous les matins de 8h30 à 12h15

SIVOM / 09 72 50 83 38

rue de la Croix Blanche  
 du lundi au vendredi de 9h à 12h  
 (sonner au portail de l'école maternelle)

École Maternelle / 02 37 65 24 10

École Élémentaire / 02 37 65 32 19

Bibliothèque / 02 37 65 23 65

lundi : 11h-12h / Mardi 16h15 - 18h15 /  
 Mercredi 16h-18h / Jeudi 16h15 - 18h15  
 Vendredi 16h - 18h / Samedi 10h - 12h30

Centre de Loisirs / 02 37 65 35 99

Cabinet médical

Médecin 02 37 65 28 04

Dentistes 02 37 65 25 83

Pharmacie de Tremblay-les-Villages

02 37 65 22 73

Comité des Voisins Vigilants

Michel Prévost / 06 07 97 98 94

Gendarmerie de

Châteauneuf-en-Thymerais

02 37 51 60 25

Pompiers / 18 - SAMU / 15

Infos Transport à la demande,  
 Déchets, Assainissement

Agglo du Pays de Dreux 02 37 64 82 00  
[www.dreux-agglomeration.fr](http://www.dreux-agglomeration.fr)

Eau / 02 37 65 28 18

ou votre maire délégué

Permanence CCAS

le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois,  
 de 16h30 à 19h, couplée avec un  
 accueil administratif en mairie

Assistance sociale Conseil général

Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois.

Médecin PMI

Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois  
 de 9h30 à 12h, sur rendez-vous.

Permanence Mission Locale

Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi  
 de chaque mois de 9h30 à 12h,  
 sur rendez-vous.

### SAMEDI 10 SEPTEMBRE /

1<sup>er</sup> RAND'O LOISIR, raid familial sur  
 l'agglomération Drouaise par l'association  
 Familles Rurales

### DIMANCHE 25 SEPTEMBRE /

VIDE DRESSING organisé par l'Association  
 Ornithologique du Thymerais à Tremblay

## MESSSES À TREMBLAY- LES-VILLAGES

LES 10 JUILLET à 9H30 ET  
 11 SEPTEMBRE 2016